



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



**ATELIER REGIONAL DE SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES
CAPACITES DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SUR LE DROIT A
L'ALIMENTATION ET L'INITIATIVE FAIM ZERO DE LA CEDEAO**

Date et lieu proposés : Abidjan, 13-14 juillet 2017

Note Conceptuelle

With support from



Federal Ministry
of Food
and Agriculture

by decision of the
German Bundestag

**Ministère Fédéral de l'Alimentation et l'Agriculture de la République Fédérale de
l'Allemagne**

Contexte

La sous-région ouest-africaine a réalisé quelques progrès concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cependant la situation reste encore préoccupante. En effet, environ 9,6% de la population en Afrique de l'Ouest souffre de sous-alimentation ou faim chronique¹ et 32,1%² des enfants de moins de cinq de la sous-région sont atteints de retard de croissance, l'une des formes de malnutrition les plus répandues et dont les conséquences sont les plus structurelles et irréversibles. Il existe néanmoins des disparités entre les pays, avec certains pays tels que le Ghana qui ont réussi à réaliser des progrès notables. Ces disparités existent également à l'intérieur des pays, avec la zone rurale qui demeure le milieu le plus affecté.

En réponse à ces problèmes qui subsistent en dépit des énormes potentialités naturelles et socioéconomiques, les pays membres de la CEDEAO ont adopté en 2012 l'Initiative Faim Zéro. Cette dernière s'appuie en grande partie sur la Politique Régionale Agricole de la CEDEAO (ECOWAP), opérationnalisée à travers le Programme Régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN 2016-2020) et les nouveaux Plans d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle). Cet engagement politique vise à renforcer les synergies entre les initiatives existant en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et la coordination des interventions, avec comme objectif ultime l'éradication de la faim et la malnutrition à l'horizon 2025.

Bien au-delà du secteur agricole, il est fondamental que les actions entreprises impliquent plusieurs autres secteurs (tels que la santé, l'éducation, la protection sociale, l'économie, le commerce, etc.), seul gage de succès dans l'atteinte des objectifs visés.

En vue d'opérationnaliser l'Initiative Faim Zéro, la CEDEAO avec l'appui financier du Ministère Fédéral Allemand de l'Alimentation et l'Agriculture et le soutien technique de la FAO met en œuvre depuis 2014 un projet régional (GCP/RAF/476/GER) qui vise entre autres à développer de manière participative le cadre stratégique et les outils nécessaires à la promotion des approches basées sur le droit (telle que le droit à l'alimentation).

Le droit à l'alimentation : pilier essentiel de la faim zéro

Le Droit à l'Alimentation, qui fait partie des Droits Fondamentaux de l'Homme désigne « *le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne* »³. Atteindre la faim zéro suggère que le droit à l'alimentation pour tous est promu et

¹ FAO, IFAD and WFP. 2015. The State of Food Insecurity in the World 2015. Meeting the 2015 international hunger targets: taking stock of uneven progress. Rome, FAO.

² UNICEF, WHO, WB. Joint child malnutrition estimates 2016. Accessed through <http://apps.who.int/gho/data/node.wrapper.nutrition-2016?lang=en>

³ Définition de Mr. Jean Ziegler, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le Droit à l'Alimentation. Cf. E/CN.4/2001/53, § 14. http://www.droitshumains.org/alimentation/pdf/fevr_01.pdf

respecté, comme pilier fondamental. Cela implique également que des cadres juridiques et réglementaires, politiques et institutionnels ainsi que les investissements appropriés soient mis en place. En guidant l'adoption de ces cadres, le droit à l'alimentation apparaît comme une boussole garantissant que l'objectif est de faire reculer de manière considérable la faim et la malnutrition. Cependant, il faut reconnaître que dans de nombreux pays, la notion du Droit à l'Alimentation reste encore insuffisamment comprise, ce qui constitue un frein à sa promotion et son respect.

Comme une des conséquences, la constitutionnalisation du droit à l'alimentation reste encore faible. Sur cette base, la FAO a entrepris depuis plusieurs années des actions en vue d'améliorer la compréhension du droit à l'alimentation et de favoriser la création d'un environnement propice à sa promotion. Plusieurs documents ont été produits à cet effet et des séances de sensibilisation des acteurs étatiques et non-étatiques ont été organisées dans de nombreux pays. La FAO a aussi facilité le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre pays dans ce domaine.

Les Organisations de la Société Civile (OSC) : acteurs majeurs de la faim zéro et la promotion du droit à l'alimentation

Les OSC, de par leur position privilégiée de représentants des populations, constituent des acteurs de premier rang dans la promotion du droit à l'alimentation et la création d'un environnement propice à l'atteinte de l'objectif faim zéro dans l'espace CEDEAO. Elles portent les problèmes et les aspirations des communautés au niveau des décideurs et jouent un rôle de mobilisateur communautaire et de veille citoyenne, pour s'assurer du respect des engagements par tous les acteurs. Au vu de leur rôle, il est primordial que les OSC aient leurs connaissances et capacités renforcées sur le droit à l'alimentation, ses implications et ses instruments et qu'elles soient sensibilisées sur la faim zéro. Mieux outillées, ces Organisations deviennent capables de jouer leurs rôles pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la promotion du droit à l'alimentation.

Il faut souligner que certaines actions ont déjà été entreprises pour le renforcement des capacités des OSC dans la lutte contre la malnutrition de manière générale, notamment à travers le mouvement SUN (Scaling Up Nutrition) qui a appuyé la constitution des réseaux nationaux des OSC-SUN au niveau de plusieurs pays de la CEDEAO.

La FAO a également entrepris plusieurs actions de renforcement de capacités des OSC (au niveau national et régional) sur les aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de promotion du droit à l'alimentation. Il en est de même pour l'Organisation Non Gouvernementale ACF (Action Contre la Faim) qui œuvre aussi bien dans les pays de la CEDEAO et au niveau régional pour la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le renforcement du plaidoyer des OSC.

En capitalisant sur ces actions déjà initiées, Le Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique, en collaboration avec la Commission de la CEDEAO (à travers le Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eaux (DAERE) et l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)) et Action Contre la Faim organise un atelier régional de sensibilisation

et de renforcement des connaissances et capacités des membres des OSC régionales sur la droit à l'alimentation et la faim zéro en Afrique de l'Ouest. Cette activité entre dans la mise en œuvre du Projet GCP/RAF/476/GER.

Objectif de la rencontre

Il s'agit de fournir aux représentants des OSC de l'Espace CEDEAO, les éléments et les outils nécessaires pour la promotion du droit à l'alimentation et le plaidoyer autour de l'Initiative faim zéro au niveau de la Commission de la CEDEAO et aussi des pays de la sous-région. Un autre objectif attendu est l'élaboration par les OSC participant à l'atelier d'un document de position commune sur la promotion du droit à l'alimentation et la Faim Zéro dans l'espace CEDEAO

Résultats attendus

- Les membres des OSC sont sensibilisés sur le droit à l'alimentation et la Faim Zéro
- Des outils et bonnes pratiques sont partagés aux OSC pour une meilleure sensibilisation de la Commission de la CEDEAO et des Etats membres en vue de la promotion du droit à l'alimentation
- Les éléments de base d'un plan d'action régional et des plans d'action nationaux sont identifiés pour la promotion du droit à l'alimentation et le plaidoyer autour de l'Initiative Faim Zéro de la CEDEAO
- Une Déclaration commune sur la promotion du droit à l'alimentation est élaborée et validée par les OSC

Méthodologie

L'atelier va consister en :

- Une série de présentations autour de la faim zéro et du droit à l'alimentation et le rôle de la Société Civile. Ces présentations seront faites par des experts de la FAO du Bureau Régional et du Siège. Ces présentations seront suivies de discussion en plénière
- Des travaux de groupe

Participants

- **Institutions et Agences de la CEDEAO**
 - ✓ Le Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural
 - ✓ Le Directeur de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)
 - ✓ Un responsable de l'Equipe Technique de l'ARAA
 - ✓ Le chargé de planification et de Suivi-Evaluation de l'ARAA
 - ✓ Le chargé de communication de l'ARAA

- **Organisations de la Société Civile Régionales (un représentant par institution)**
 - ✓ ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l’Afrique de l’Ouest
 - ✓ APSS : Association pour la Promotion de l’Elevage au Sahel et en Savane
 - ✓ RBM : Réseau Bilitaal Maroobe
 - ✓ AFAO : Association des Femmes de l’Afrique de l’Ouest
 - ✓ ROAC : Réseau Ouest Africain des Céréaliers
 - ✓ POSCAO : Plate-forme des organisations de la société civile d’Afrique de l’Ouest
 - ✓ UJAO : Union des Journalistes de l’Afrique de l’Ouest
 - ✓ Plate-forme Ouest-Africaine des Alliances Nationales contre la Faim et la Malnutrition
 - ✓ REPAOC : Réseau des Plateformes d’ONG de l’Afrique de l’Ouest

- **Les Organisations de la Société Civile Nationales au niveau des 15 pays de la CEDEAO (2 représentants par pays).** A ce niveau, les OSC membres des OSC-SUN seront privilégiées (car étant généralement reconnues légalement par les autorités nationales et participant à plusieurs actions nationales). Pour les pays qui ne disposent pas d’OSC-SUN, les représentants seront choisis parmi les OSC reconnues légalement et très actives dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (notamment certaines Alliances Nationales Contre la Faim et la Malnutrition)

- **Cinq personnes ressources de la FAO (3 personnes du Bureau Régional pour l’Afrique et deux personnes du Siège de la FAO)**

- **4 représentants d’Action contre la Faim (bureau régional et bureau de Cote d’Ivoire)**

- **Un Représentant du Conseil National de Nutrition de la Côte d’Ivoire**

Au total, il est attendu environ 50 participants.

Préparation de l’atelier

Un comité technique de préparation constitué de la FAO, de la CEDEAO et d’ACF sera chargé de la préparation technique, avec notamment l’élaboration de :

- La version finale de l’agenda
- Les présentations Powerpoint

- Les modèles de plan d'action (niveau régional et national) qui seront envoyés aux participants avant la tenue de l'atelier et qui seront finalisés lors des travaux de groupe
- Les notes d'orientation des travaux de groupe et de leur facilitation

Le Comité organisera des réunions régulières de suivi de la préparation et élaborera également le rapport final de l'atelier.

Agenda proposé

Il s'agit d'une activité de deux journées qui se présente de la manière suivante :

Jour 1 : Jeudi 13 Juillet 2017		
Horaire	Item	Personnes responsables
8h00-8h30	Accueil et Enregistrement des participants	Secrétariat
8h30-9h15	<ul style="list-style-type: none"> • Discours des officiels • Mise en place du présidium • Présentation des participants • Photo de groupe 	Modérateur
09h15-9h30	Pause-nutrition	Comité d'Organisation
9h30-10h30	SESSION 1 : ETAT DES LIEUX SUR LA MALNUTRITION ET ACTIONS PRISES <ul style="list-style-type: none"> • Présentation « état de la faim et la malnutrition en Afrique de l'Ouest : tendances, facteurs, challenges et opportunités) (15 minutes) • Les engagements actuels pour la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau global, régional et sous régional (15 minutes) • Discussion en plénière : pourquoi la situation évolue peu malgré les efforts et les engagements ? (30 minutes) 	FAO ACF
10h30-11h15	<ul style="list-style-type: none"> • L'Initiative Faim Zéro de la CEDEAO : de l'engagement à l'action (15 minutes) • Discussion en plénière : rôle de la Société Civile dans l'atteinte de l'Initiative Faim Zéro (30 minutes) 	FAO ACF
11h15-12h15	SESSION 2 : INTRODUCTION AU DROIT A L'ALIMENTATION <ul style="list-style-type: none"> • Présentation : droit à l'alimentation en Afrique de l'Ouest : Etat des lieux (10 minutes) 	FAO FAO/ACF

	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de la nutrition comme éléments du droit à l'alimentation (10 minutes) • Importance de la protection sociale comme éléments du droit à l'alimentation (10 minutes) • Discussion en plénière: challenges et opportunités pour la promotion adéquate du droit à l'alimentation dans l'espace CEDEAO (30 minutes) 	<p>FAO</p> <p>Modérateur</p>
12h15-13h30	<p>SESSION 3 : PROMOTION DU DROIT A L'ALIMENTATION : IMPORTANCE DU PLAIDOYER DES OSC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les OSC peuvent contribuer à meilleure promotion du droit à l'alimentation ? (15 minutes) • Renforcer le plaidoyer pour la promotion effective du droit à l'alimentation en Afrique de l'Ouest : comment le faire ? (15 minutes) • Expériences des OSC nationales dans la promotion du droit à l'alimentation : cas du Mali, du Niger, et de la Sierra Leone (30 minutes) • Discussion en plénière: comment adapter et mettre en œuvre les bonnes pratiques au niveau de la CEDEAO ? (15 minutes) 	<p>FAO/ACF</p> <p>ACF</p> <p>Représentants Niger et Sierra Leone</p> <p>Modérateur</p>
13h30-14h30	Déjeuner	Comité d'Organisation
14h30-16h15	<p>SESSION 4 : FORMATION SUR LE DROIT A L'ALIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du site de la FAO sur le droit à l'alimentation http://www.fao.org/righttofood/knowledge-centre/right-to-food-hanbooks/fr/ (15 minutes) • Partage d'outils développés par la FAO pour promouvoir le droit à l'alimentation (01heure30 minutes) 	<p>FAO</p>
16h15-17h00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du modèle de plan d'action (5 minutes) • Discussion en plénière sur le plan d'action (40 minutes) 	

17h00-17h15	Pause-nutrition	Comité d'Organisation
	Fin de la première journée	
19h00-21h00	Cocktail	Comité d'Organisation
Jour 2 : Vendredi 14 Juillet 2017		
Horaire	Item	Personnes responsables
9h00-9h15	Récapitulatif de la première journée	Modérateur
09h15-10h45	Travail de groupe : élaboration des éléments clés des plans d'actions régional et nationaux pour la promotion du droit à l'alimentation dans la CEDEAO (1h30)	Facilitateurs : FAO/ACF
10h45-11h00	Pause-nutrition	Comité d'Organisation
11h00-12h50	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des travaux de groupe (05 minutes par groupe) • Discussion en plénière : pertinence des actions prévues et éventuels challenges dans la mise en œuvre des plans d'actions (30 minutes) 	Rapporteurs des groupes Modérateur
12h50-13h50	Déjeuner	Comité d'Organisation
13h50-14h50	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation par les OSC d'une Déclaration sur la promotion du droit à l'Alimentation et la Faim Zéro dans l'espace CEDEAO 	FAO et ACF
14h50-15h30	<ul style="list-style-type: none"> • Prochaines étapes 	FAO et ACF
15h30-16h30	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du rapport de l'atelier • Evaluation de l'atelier 	Comité d'Organisation
16h30-17h00	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et adoption du rapport de l'atelier • Discours de clôture de l'atelier et fin de l'atelier 	FAO Modérateur

Arrangements pour la communication autour de l'activité

Les cérémonies d'ouverture et de clôture seront couvertes par la presse écrite et la télévision. Des interviews seront accordées par les personnalités et certains participants, et relayées dans les médias présents ainsi que sur les sites internet de la FAO, d'ACF et de la CEDEAO.